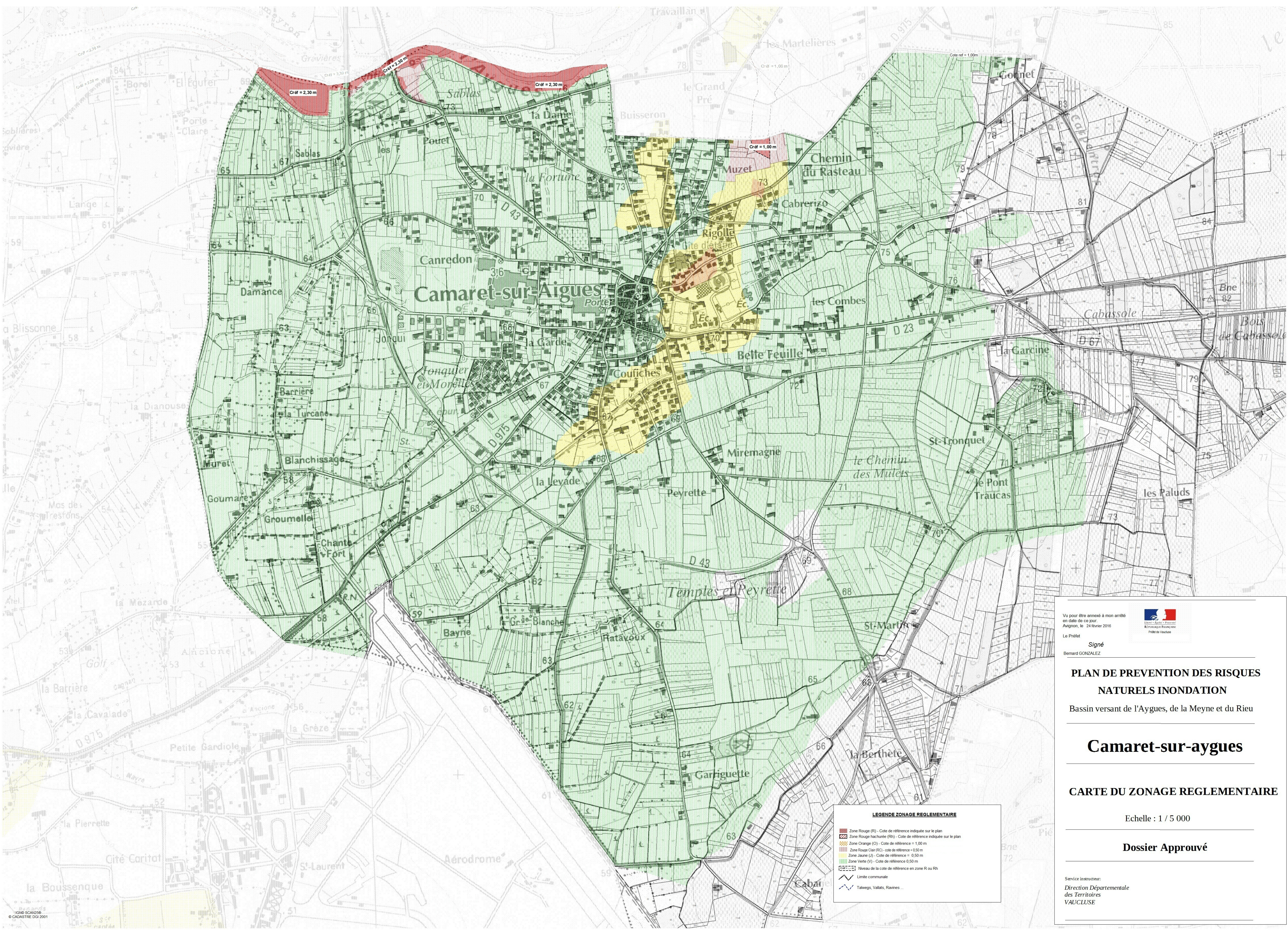




Vu pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour
Avignon, le 24 février 2016

Le Préfet

Signé
Bernard GONZALEZ

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS INONDATION**

Bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu

Camaret-sur-aygues

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1 / 5 000

Dossier Approuvé

Service instructeur:
Direction Départementale
des Territoires
VAUCLUSE

LEGENDE ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Zone Rouge (R) - Cote de référence indiquée sur le plan
- Zone Rouge hachurée (Rh) - Cote de référence indiquée sur le plan
- Zone Orange (O) - Cote de référence = 1,00 m
- Zone Rouge Clair (RC) - cote de référence = 0,50 m
- Zone Jaune (J) - Cote de référence = 0,50 m
- Zone Verte (V) - Cote de référence 0,50 m
- Niveau de la cote de référence en zone R ou Rh
- Limite communale
- Talwegs, Vallées, Ravines